



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Un bilan de santé et un plan d'action pour le lac des Écorces
L'Association de mise en valeur et de protection du lac des Écorces et le COBALI unissent leurs efforts pour préserver ce lac unique

Mont-Laurier, le 31 janvier 2024 – Mandaté par l'Association de mise en valeur et de protection du lac des Écorces, le Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI) réalisait à l'automne 2023 un plan directeur de l'eau permettant notamment de faire la synthèse et la mise à jour des connaissances existantes sur le lac et ses tributaires.

Le travail effectué par le COBALI dans le cadre de l'élaboration du plan directeur de l'eau se résume comme suit :

- Portrait et diagnostic du territoire et des problématiques du bassin versant du lac;
- Étude de caractérisation complète des herbiers aquatiques du lac des Écorces, du lac aux Barges et du lac des Chats en vue d'un projet éventuel de contrôle du myriophylle à épis;
- Proposition de plan d'action concerté afin de mobiliser les intervenants autour de la protection du lac des Écorces et de son écosystème.

Le lac des Écorces est un lac de très haute valeur écologique à l'échelle du Québec en raison de la présence du cisco de printemps et du chabot de profondeur, deux espèces de poissons menacées. La caractérisation des herbiers aquatiques effectuée par le COBALI a permis de découvrir la présence du potamot de Vasey, une plante aquatique susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec. Le lac et ses tributaires abritent donc un trio d'espèces exceptionnelles qui en font un habitat important sur le plan de la conservation à l'échelle du Québec et du Canada.

Le diagnostic a permis de confirmer la présence de la vivipare chinoise, aussi appelée vivipare orientale, un escargot envahissant originaire d'Asie ainsi que la prolifération du myriophylle à épi dans le lac des Écorces et le lac aux Barges. Des solutions ont été élaborées afin d'assurer la santé de l'écosystème du bassin versant. On pense notamment à la navigation responsable, à la végétalisation des bandes riveraines, au contrôle de la dispersion et de l'introduction des espèces exotiques envahissantes, aux bonnes pratiques agricoles, à la gestion des eaux pluviales, aux bonnes pratiques en termes de travaux de voirie et à la conservation des espèces à statut.

Un plan d'action a également été réalisé afin de regrouper et d'organiser les démarches à mettre de l'avant pour assurer la protection du lac des Écorces et de ses tributaires.

Le mandat du COBALI a été réalisé avec le soutien financier du Programme *Faune en danger* de la Fondation de la Faune du Québec (FFQ), de la municipalité de Lac-des-Écorces ainsi que de l'entreprise Evolgen.

Des bouées de signalisation et de sensibilisation ont aussi été acquises grâce au financement provenant des membres de l'Association, de la Ville de Mont-Laurier, du programme d'Action Bénévoles et par l'entremise du budget d'opération de l'association. Le COBALI tient d'ailleurs à féliciter les bénévoles de l'Association pour leur dévouement et pour avoir pris l'initiative de réaliser un tel projet.

Pierre-Étienne Drolet, qui est biologiste et coordonnateur de projets au COBALI, explique que les caractérisations d'herbiers et les plans directeurs de lacs font partie des projets réguliers du COBALI et répondent directement à sa mission, puisqu'ils allient la connaissance des écosystèmes aquatiques et le passage à l'action. *« Le projet au lac des Écorces a cependant quelque chose de spécial étant donné la diversité des acteurs et des activités dans le bassin versant, sans parler des espèces de poissons menacées et d'une plante rare que nous avons pu découvrir en allant sur le terrain. Mais le plus beau dans ce projet, c'est d'avoir collaboré avec des bénévoles qui ont réussi en une seule année à créer une association de lac (après plusieurs années d'essais infructueux), à rassembler plusieurs partenaires et à monter ce grand projet avec une énergie et un engagement incroyables. C'est un privilège d'échanger avec des gens aussi passionnés que nous! »*

Jocelyn Lapierre, président et membre fondateur de l'Association de mise en valeur et de protection du lac des Écorces remerciait les partenaires et les membres de l'association qui ont contribué à la réalisation du projet :

« Sans le support de nos partenaires locaux et de nos membres rien ne serait possible ni envisageable. Merci à notre équipe dynamique, à nos deux municipalités partenaires que sont Lac-des-Écorces et Mont-Laurier, à la députée Mme Chantale Jeannotte pour son soutien et à la Fondation de la Faune pour l'aide de ses programmes, à Evolgen ainsi qu'au COBALI qui nous a accompagné dans cette mission. Nous avons fait un pas de plus vers l'aboutissement de notre projet et nous avons maintenant des données concernant notre lac. Nous nous sommes donnés comme mission de mettre en valeur et de protéger le lac des Écorces et cette nouvelle étude mènera à un plan d'action triennal (2024-2026) qui aura besoin de tous pour y arriver et ce tant du côté des utilisateurs que des riverains et des municipalités entourant le lac. »

Pour de plus amples informations concernant le projet, veuillez consulter le rapport au lien suivant :

<http://tinyurl.com/projetLDE>

À propos de l'Association du lac des Écorces...

Fondée en 2022, l'Association de mise en valeur et de protection du lac des Écorces est un organisme à but non lucratif regroupant des bénévoles autour d'activités de protection et de suivi de la qualité du lac, tout en représentant les préoccupations des riverains auprès de diverses instances.

Les partenaires...



À propos du COBALI...

Organisme sans but lucratif créé en 2003, le COBALI se donne comme mission de protéger, améliorer et mettre en valeur la ressource eau des bassins versants des rivières du Lièvre, Blanche et du ruisseau Pagé, ainsi que les ressources et les habitats qui y sont associés. La zone de gestion du COBALI s'étend donc du nord des Laurentides au sud-est de l'Outaouais, chevauchant ainsi une trentaine de municipalités des MRC d'Antoine-Labelle, de Papineau, de La Vallée-de-la-Gatineau, des Collines-de-l'Outaouais et la Ville de Gatineau (secteurs Buckingham et Masson-Angers) : www.cobali.org/zone-de-gestion. Le COBALI est l'un des 40 organismes de bassins versants (OBV) du Québec désignés par le gouvernement du Québec pour assurer la concertation nécessaire permettant aux acteurs du territoire de réaliser une planification des ressources en eau, des usages et des milieux qui leur sont associés. Prenant la forme d'un Plan directeur de l'eau (PDE), cette planification vise à déployer des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.

Pour plus d'informations, consultez le site internet du COBALI au www.cobali.org.



-30-

Sources :

Jocelyn Lapierre, Président et membre fondateur de l'Association de mise en valeur et de protection du lac des Écorces

association.lacdesecorces@hotmail.com

Pierre-Étienne Drolet, Coordonnateur de projets et responsable du Plan directeur de l'eau, COBALI

819 440-2422 | pde@cobali.org



